

Éducation

Scolarisation et diplomation

Le cheminement scolaire selon le sexe

Scolarisation et diplomation

André Lespérance

Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation

Yves Nohet

Direction des statistiques sociodémographiques, Institut de la statistique du Québec

Diane Foucault

Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation

Bénédykta Ristic

Direction de la recherche et de l'évaluation, ministère de l'Éducation

Introduction

La participation au marché du travail, le revenu et la consommation sont largement conditionnés par le niveau de scolarité atteint et par l'acquisition des connaissances que les personnes font tout au cours de leur vie. Le niveau de développement économique et social d'une société repose pour une bonne part sur l'éducation reçue depuis plusieurs générations, d'où la place centrale occupée par l'éducation dans la description et l'analyse du portrait social des Québécois. La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, mieux connue sous le nom de Rapport Parent, qui a été à la base des réformes ayant conduit au système actuel, soulignait d'ailleurs les multiples objectifs du système d'éducation :

« Dans les sociétés modernes, le système d'éducation poursuit une triple fin : donner à chacun la possibilité de s'instruire; rendre accessibles à chacun les études les mieux adaptées à ses aptitudes et à ses goûts; préparer l'individu à la vie en société ». (*Première partie du rapport, Les structures supérieures du système scolaire, 1963*)

Les données des recensements permettent de comparer le niveau de scolarité des générations qui sont nées au cours du xx^e siècle et de mesurer ainsi les progrès accomplis par la société québécoise, notamment depuis la réforme du système d'éducation effectuée durant les années 60.

Avec les données du ministère de l'Éducation sur l'obtention des diplômes des trois ordres d'enseignement (secondaire, collégial et universitaire), il est possible de dresser un portrait récent et détaillé de notre système d'éducation. La

question du décrochage au secondaire est replacée dans la perspective du cheminement scolaire¹ en regard de la scolarisation dans des sociétés comparables.

La dernière section du chapitre est consacrée à deux formes concrètes d'évaluation des apprentissages. Il y est question des résultats comparatifs obtenus par les élèves du Québec dans des épreuves interprovinciales et internationales. Cette section donne aussi un aperçu de l'intégration des personnes diplômées sur le marché du travail, selon la formation acquise.

La scolarisation observée aux recensements

Le nombre d'années de scolarité

Le nombre médian d'années de scolarité, c'est-à-dire le point partageant la population en deux parties égales, tout comme le nombre moyen d'années de scolarité sont deux mesures synthétiques qui permettent d'avoir un aperçu de l'état de scolarisation de la population (tableau 7.1). Entre 1971 et 1996, le nombre médian d'années de scolarité des Québécois de 15 ans et plus s'est élevé de 9,8 à 12,5, celui des Ontariens de 10,9 à 12,9 et celui des Canadiens de 10,6 à 12,7. Les progrès réalisés sont de 2,7 années au Québec, de 2,0 années en Ontario et de 2,1 années au Canada. Ainsi, pendant cette période, l'écart entre le Québec et l'Ontario a fondu (de 1,1 à 0,4 année), comme celui avec l'ensemble du Canada (de 0,8 à 0,2 année). Durant le même intervalle, au Québec, le nombre médian d'années de scolarité a augmenté de 2,7, tant chez les hommes (9,8 et 12,5) que chez les femmes (9,7 et 12,4). L'écart entre les hommes et les femmes reflète le

Tableau 7.1

Nombre d'années de scolarité de la population de 15 ans et plus selon le sexe, Québec, Ontario, Canada, 1971-1996

	Hommes				Femmes				Total			
	1971	1981	1991	1996	1971	1981	1991	1996	1971	1981	1991	1996
Nombre médian d'années												
Québec	9,8	11,5	12,3	12,5	9,7	11,3	12,2	12,4	9,8	11,4	12,2	12,5
Ontario	10,9	12,2	12,8	13,0	10,9	12,1	12,7	12,9	10,9	12,1	12,7	12,9
Canada	10,5	11,9	12,5	12,7	10,6	11,8	12,5	12,7	10,6	11,8	12,5	12,7
Nombre moyen d'années												
Québec	11,7	12,0	11,4	11,8	11,6	11,9
Ontario	12,6	12,8	12,2	12,6	12,4	12,7
Canada	12,2	12,4	11,9	12,2	12,0	12,3

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

1. Le chapitre 8 est consacré aux différences entre les sexes dans le cheminement scolaire.

fait qu'une plus grande proportion de femmes, surtout parmi les générations plus âgées, ont été moins scolarisées que les hommes. Cette situation est en évolution rapide, comme on pourra le constater dans la section portant sur le cheminement scolaire.

Évolution du niveau de scolarité atteint entre 1951 et 1996

La seconde moitié du xx^e siècle a été témoin de l'amélioration importante de la scolarisation de la population. Ce progrès s'est manifesté notamment par la diminution de la proportion des personnes faiblement scolarisées, soit celles ayant moins d'une 9^e année, et par l'augmentation de la proportion des personnes détenant un grade universitaire.

Le tableau 7.2 révèle que la population québécoise de 15 ans et plus est passée de 2 690 000 en 1951 à 5 673 000 en 1996. Durant ce même intervalle, la proportion de Québécois ayant moins de 9 années de scolarité a diminué de 61,2 % à 18,5 % et celle des Ontariens, de 46,9 % à 10,4 %. La baisse de près de 43 points de la proportion de la population québécoise la moins scolarisée n'a cependant pas permis de rejoindre le niveau de l'Ontario. En 1996, environ un homme et une femme sur cinq de 15 ans et plus du Québec sont faiblement scolarisés; en Ontario, il s'agit d'une personne sur dix.

La proportion des personnes qui ont entre 9 et 13 années de scolarité tend à diminuer depuis 1961. Entre 1961 et 1996, cette proportion est passée de 45,0 % à 39,0 % au Québec, de 55,2 % à 40,7 % en Ontario et de 53,0 % à 40,4 % au Canada. Au cours de ces 35 années, la proportion des femmes détenant entre 9 et 13 années de scolarité s'est rapprochée de celle des hommes. Au Québec, elle a baissé de 47,3 % à 39,3 % et celle des hommes, de 42,6 % à 38,8 %; en Ontario, la proportion des femmes, qui s'élevait à 59,3 %, a diminué à 40,8 % et celle des hommes est passée de 51,1 % à 40,6 %. Dans l'ensemble du Canada, la situation est semblable à celle de l'Ontario.

Entre 1971 et 1996, les études postsecondaires inférieures au baccalauréat ont connu un essor important. Durant cet intervalle, la proportion des hommes et des femmes de 15 ans et plus ayant étudié jusqu'à ce niveau de scolarité a presque doublé au Québec (de près de 16 % à 30 %) de même qu'en Ontario et au Canada (de près de 17 % à 34 %). En général, au cours de la période étudiée, les femmes de l'Ontario et du Canada conservent une avance d'environ un à deux points de pourcentage sur les hommes. Au Québec, la proportion des femmes qui ont accédé à des études postsecondaires inférieures au baccalauréat est semblable à celle des hommes en 1991 (environ 28 %) et en 1996 (environ 30 %).

Entre 1951 et 1996, la proportion des détenteurs d'un grade universitaire (au moins le baccalauréat) s'est accrue considérablement : de 1,9 % à 12,2 % au Québec et de 2,6 % à 14,9 % en Ontario. Au cours de ces 45 années, la part des Québécoises de 15 ans et plus titulaires d'un tel diplôme a été multipliée par près de 16 fois

(0,7 % à 11,1 %), tandis que celle des Québécois l'a été par 4,5 (3,0 % à 13,4 %); les Ontariennes l'ont accrue par près de 9 fois (1,6 % à 13,8 %) et les Ontariens par 4,5 fois (3,6 % à 16,2 %). Somme toute, les progrès réalisés par le Québec au chapitre de la diplomation universitaire sont plus importants que ceux de l'Ontario, dans le cas des femmes.

Tableau 7.2

Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité et le sexe, Québec, Ontario, Canada, 1951-1996

Niveau de scolarité	Unité	1951	1961	1971	1981	1991	1996
Québec	'000	2 690	3 396	4 208	4 976	5 433	5 673
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	%	61,2	52,1	40,9	27,2	20,6	18,5
9 – 13 ^e année ²	%	36,9	45,0	38,7	40,0	41,0	39,0
Études postsecondaires							
inférieures au baccalauréat ³	%	15,9	25,8	28,0	30,3
Grade universitaire ⁴	%	1,9	2,9	4,6	7,1	10,3	12,2
Hommes	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	%	63,1	53,2	40,1	25,9	19,8	17,8
9 – 13 ^e année ²	%	33,8	42,6	36,8	38,1	40,3	38,8
Études postsecondaires							
inférieures au baccalauréat ³	%	16,6	26,8	27,9	30,0
Grade universitaire ⁴	%	3,0	4,2	6,6	9,1	12,0	13,4
Femmes	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	%	59,4	51,2	41,7	28,4	21,5	19,1
9 – 13 ^e année ²	%	39,9	47,3	40,5	41,7	41,7	39,3
Études postsecondaires							
inférieures au baccalauréat ³	%	15,1	24,8	28,1	30,5
Grade universitaire ⁴	%	0,7	1,6	2,7	5,1	8,7	11,1
Ontario	'000	3 358	4 228	5 442	6 650	7 923	8 429
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	%	46,9	41,4	28,2	18,1	11,9	10,4
9 – 13 ^e année ²	%	50,5	55,2	49,3	45,5	43,4	40,7
Études postsecondaires							
inférieures au baccalauréat ³	%	17,3	27,4	31,7	33,9
Grade universitaire ⁴	%	2,6	3,4	5,3	9,0	13,0	14,9
Hommes	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	%	50,6	44,0	28,8	18,0	11,7	10,0
9 – 13 ^e année ²	%	45,8	51,1	47,0	43,9	42,7	40,6
Études postsecondaires							
inférieures au baccalauréat ³	%	16,9	27,0	31,0	33,2
Grade universitaire ⁴	%	3,6	4,8	7,3	11,1	14,6	16,2
Femmes	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	%	43,2	38,8	27,5	18,2	12,1	10,8
9 – 13 ^e année ²	%	55,2	59,3	51,5	47,0	44,1	40,8
Études postsecondaires							
inférieures au baccalauréat ³	%	17,7	27,2	32,4	34,6
Grade universitaire ⁴	%	1,6	1,9	3,3	7,0	11,4	13,8

Tableau 7.2 (suite)

Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité et le sexe, Québec, Ontario, Canada, 1951-1996

Niveau de scolarité	Unité	1951	1961	1971	1981	1991	1996
Canada	'000	9 759	12 046	15 053	18 609	21 305	22 629
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	%	51,9	44,1	32,3	20,7	14,3	12,4
9 – 13 ^e année ²	%	46,1	53,0	45,9	43,6	42,6	40,4
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	%	17,1	27,6	31,7	34,0
Grade universitaire ⁴	%	1,9	2,9	4,8	8,0	11,4	13,3
Hommes	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	%	55,7	46,8	33,2	20,8	14,3	12,3
9 – 13 ^e année ²	%	41,5	49,0	43,5	41,8	41,8	40,3
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	%	16,7	27,5	31,0	33,1
Grade universitaire ⁴	%	2,8	4,1	6,6	9,9	12,8	14,3
Femmes	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins d'une 9 ^e année ¹	%	48,1	41,4	31,4	20,6	14,3	12,5
9 – 13 ^e année ²	%	50,8	56,9	48,2	45,4	43,3	40,4
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat ³	%	17,5	27,8	32,4	34,7
Grade universitaire ⁴	%	1,0	1,7	3,0	6,2	10,0	12,3

1. Cette catégorie comprend certaines personnes ayant un certificat d'école de métiers.
 2. Comprend un faible pourcentage de personnes ayant fait des études postsecondaires partielles en 1951 et 1961. Ces données ont été agrégées au niveau de la 9^e – 13^e pour constituer une série chronologique se prêtant mieux aux comparaisons dans le temps. Cette catégorie comprend également certaines personnes ayant un certificat d'école de métiers.
 3. Ce concept désignait :
 - en 1951 : de 13 à 16 ans de scolarité;
 - en 1961 : des études universitaires sans l'obtention d'un grade;
 - en 1971 : des études universitaires ou toute autre année d'études après le secondaire;
 - en 1981 et 1991 : des années de scolarité terminées dans une université ou un autre établissement du type collège communautaire, cégep, collège commercial privé.
 4. En 1951, le grade universitaire était atteint après la valeur de 17 années de scolarité ou plus.
- Source : Statistique Canada, Recensements du Canada.

Études par génération

L'étude de la scolarisation de la population de 15 ans et plus depuis 1951 donne une image partielle de la situation, puisque le poids des générations nées avant les années 50 est encore important et qu'il masque dans une certaine mesure le rattrapage réalisé par les plus jeunes générations. En observant dans quelle proportion les diverses étapes de la scolarisation ont été franchies par les générations qui se sont succédé depuis le début du siècle, on obtient une vue d'ensemble plus réaliste des progrès accomplis.

En schématisant, on distingue deux grandes périodes dans le processus de scolarisation de la population québécoise (tableau 7.3). La première concerne la population ayant 55 ans et plus en 1996; ces générations nées avant 1941 n'ont pas profité de la réforme scolaire des années 60. Leur scolarisation a été faible, malgré certaines mesures progressistes qui ont contribué à améliorer la scolarisation de la population, comme la loi sur la fréquentation scolaire obligatoire en 1943. Plus de 70 % de ces personnes ont seulement des études primaires ou secondaires, moins de 15 % possèdent des études postsecondaires partielles et moins de 15 % ont poursuivi des études universitaires.

La seconde étape concerne les générations nées à partir de 1941 : près de 55 % et moins de ces personnes n'ont fait que des études primaires ou secondaires, quelque 20 % et plus ont à leur actif des études postsecondaires partielles et plus de 20 % ont entrepris des études universitaires. C'est à partir des générations charnières de 1941-1951 (45-54 ans en 1996) que se sont manifestés les premiers effets de la réforme scolaire. Les générations des 35-44 ans, nées entre 1951 et 1961, ont été scolarisées durant une période de consolidation des réformes entreprises; la proportion approximative des personnes ayant des études postsecondaires partielles ou collégiales et des études universitaires atteint respectivement environ 25 %. La réforme du système d'éducation des années 60 se caractérise notamment par l'implantation de la polyvalence au secondaire, par la mise sur pied du réseau des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) et par le renforcement du réseau universitaire dans certaines régions du Québec.

La ventilation des données par sexe et par niveau de scolarité plus détaillé permet de constater que les comportements des hommes et ceux des femmes sont sensiblement différents au fil des générations. En 1996, à 15-19 ans et à 20-24 ans respectivement, 9,6 % et 6,2 % des hommes et 5,9 % et 4,1 % des femmes n'ont pas terminé 8 années d'études. Chez les 20-24 ans, 8,0 % des hommes et 13,0 % des femmes détiennent un baccalauréat. Les jeunes femmes sont plus scolarisées que les jeunes hommes. Toutefois, au milieu des années 90, environ le cinquième des jeunes de 20-24 ans n'avaient pas encore obtenu un diplôme; plusieurs d'entre eux l'obtiendront plus tard au secteur des adultes.

En 1996, les 25-34 ans (nés entre 1961 et 1971) comptent les plus faibles proportions de personnes les moins scolarisées et les plus fortes de diplômés universitaires. La proportion des hommes détenant moins de 9 années de scolarité atteint 5,4 %; celle des femmes est de 4,3 %. Par contre, la proportion des détenteurs d'un baccalauréat s'élève à 18,3 % chez les hommes et à 20,3 % chez les femmes. Du côté des études postsecondaires partielles, qui correspondent aux études collégiales, la proportion de détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme chez les femmes (17,3 %) devance de près de quatre points de pourcentage celle des hommes (13,5 %). Les progrès accomplis par les femmes en bas et en haut de l'échelle de scolarité sont plus grands que ceux des hommes.

Parmi les 35-54 ans (générations 1941-1961), qui ont été les premiers à bénéficier de la réforme du système éducatif, la proportion des personnes de moins de 9 années de scolarité atteint 17,5 % (1941-1951) et 6,9 % (1951-1961). Chez les 35-44 ans, la proportion des femmes détenant moins de 9 années de scolarité s'avère moins élevée que celle des hommes, soit 6,8 % contre 7,1 %. La proportion des détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme de niveau secondaire (9^e à la

Tableau 7.3

Répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité et le sexe, Québec, 1996

Niveau de scolarité	15-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total
	%							
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Études primaires ou secondaires seulement	74,7	33,6	40,8	51,0	56,9	71,9	82,6	57,5
N'ayant pas atteint la 9 ^e année	7,8	5,1	4,9	6,9	17,5	37,2	52,6	18,1
De la 9 ^e à la 13 ^e année	65,9	25,2	29,9	38,2	34,3	30,5	27,3	34,9
Sans certificat ou diplôme	45,7	13,8	14,5	17,1	13,3	13,9	14,4	17,4
Avec certificat ou diplôme	20,2	11,5	15,5	21,1	21,1	16,6	12,9	17,5
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	1,0	3,2	6,0	5,9	5,0	4,2	2,8	4,5
Études postsecondaires partielles ¹	23,2	38,8	30,0	24,5	19,7	13,6	8,7	22,3
Sans certificat ou diplôme	17,6	14,5	7,6	6,2	4,5	4,0	3,3	7,2
Avec certificat d'une école de métiers	1,1	7,2	7,0	5,6	5,6	3,8	1,9	4,9
Avec certificat ou diplôme	4,4	17,0	15,4	12,7	9,5	5,8	3,4	10,2
Études universitaires	2,1	27,7	29,2	24,4	23,5	14,5	8,7	20,2
Sans certificat ou diplôme ²	0,7	2,8	1,6	1,8	1,8	1,3	1,1	1,6
Avec certificat ou diplôme ³	1,3	14,3	8,2	7,1	6,8	4,4	2,6	6,4
Avec grade ⁴	0,1	10,5	19,3	15,6	14,9	8,8	5,1	12,2
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Études primaires ou secondaires seulement	77,6	39,1	43,2	50,3	53,7	68,4	78,8	56,6
N'ayant pas atteint la 9 ^e année	9,6	6,2	5,4	7,1	16,8	36,0	51,4	17,2
De la 9 ^e à la 13 ^e année	67,0	29,2	30,9	36,0	30,9	27,1	23,9	33,9
Sans certificat ou diplôme	47,0	15,9	15,9	18,2	12,7	12,7	13,0	18,0
Avec certificat ou diplôme	20,0	13,2	14,9	17,8	18,1	14,4	10,9	15,9
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	1,0	3,7	6,9	7,3	6,0	5,3	3,5	5,4
Études postsecondaires partielles ¹	20,6	37,7	29,0	24,4	20,5	14,3	9,2	22,4
Sans certificat ou diplôme	16,0	15,1	7,7	6,2	4,4	3,7	3,2	7,1
Avec certificat d'une école de métiers	1,2	8,2	7,9	6,9	7,6	5,8	3,0	6,2
Avec certificat ou diplôme	3,4	14,5	13,5	11,4	8,5	4,8	3,1	9,1
Études universitaires	1,8	23,2	27,8	25,2	25,9	17,3	12,0	21,0
Sans certificat ou diplôme ²	0,7	2,8	1,7	1,8	2,2	1,7	1,5	1,8
Avec certificat ou diplôme ³	1,0	12,4	7,7	6,6	6,0	3,8	2,4	5,8
Avec grade ⁴	0,1	8,0	18,3	16,8	17,7	11,8	8,1	13,4

Tableau 7.3 (suite)

Répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité et le sexe, Québec, 1996

Niveau de scolarité	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 ans	Total
	ans	ans	ans	ans	ans	ans	et plus	
%								
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Études primaires ou secondaires seulement	71,6	28,0	38,4	51,7	60,0	75,1	85,4	58,4
N'ayant pas atteint la 9 ^e année	5,9	4,1	4,3	6,8	18,3	38,3	53,4	18,9
De la 9 ^e à la 13 ^e année	64,8	21,3	29,0	40,4	37,7	33,6	29,7	35,9
Sans certificat ou diplôme	44,4	11,6	13,0	16,1	13,8	15,0	15,4	16,8
Avec certificat ou diplôme	20,4	9,7	16,0	24,3	24,0	18,6	14,3	19,0
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	0,9	2,7	5,0	4,5	3,9	3,1	2,3	3,6
Études postsecondaires partielles ¹	26,0	39,8	31,0	24,6	18,9	13,0	8,3	22,2
Sans certificat ou diplôme	19,3	14,0	7,6	6,3	4,7	4,3	3,4	7,2
Avec certificat d'une école de métiers	1,0	6,3	6,1	4,4	3,7	2,0	1,2	3,7
Avec certificat ou diplôme	5,6	19,5	17,3	14,0	10,5	6,7	3,7	11,3
Études universitaires	2,4	32,1	30,6	23,7	21,1	11,9	6,4	19,4
Sans certificat ou diplôme ²	0,7	2,8	1,6	1,7	1,4	0,9	0,8	1,4
Avec certificat ou diplôme ³	1,6	16,3	8,7	7,5	7,6	5,0	2,7	6,9
Avec grade ⁴	0,1	13,0	20,3	14,5	12,2	6,0	2,9	11,1

1. Comprend les études collégiales à partir de la fin des années 60. Les personnes, au milieu de la quarantaine en 1996, ont été les premières à suivre des études collégiales. Avant, le postsecondaire était composé notamment des écoles techniques, des écoles d'infirmières et des écoles commerciales.
2. Comprend des personnes qui n'ont pas de diplôme d'études collégiales.
3. Comprend des personnes qui ont un diplôme d'études collégiales.
4. Au moins un baccalauréat.

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada.

13^e année) atteint environ 24 % chez les femmes et 18 % chez les hommes. La part des femmes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires partielles surpasse celle des hommes : parmi les 35-44 ans, elle est respectivement de 14,0 % et 11,4 %; chez les 45-54 ans, elle est de 10,5 % et 8,5 %. Par contre, au niveau universitaire, la proportion des hommes diplômés est plus élevée que celle des femmes : chez les 35-44 ans, 16,8 % des hommes et 14,5 % des femmes ont obtenu un baccalauréat, comparativement à 17,7 % et 12,2 % chez les 45-54 ans.

Dans les générations nées avant 1941, la proportion des personnes les moins scolarisées est élevée, soit 36,0 % des hommes et 38,3 % des femmes de 55-64 ans et respectivement 51,4 % et 53,4 % des 65 ans et plus. Au niveau des études postsecondaires partielles, qui correspondent à la scolarité reçue dans tout établissement autre qu'une université ou une école primaire ou secondaire,

comme les écoles normales, la proportion de détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme atteint 4,8 % des hommes et 6,7 % des femmes de 55-64 ans. Après 65 ans, la part de ces diplômés diminue à 3,1 % chez les hommes et à 3,7 % chez les femmes. Dans les générations plus âgées, un écart supérieur à cinq points de pourcentage sépare la proportion des hommes et celle des femmes titulaires d'un baccalauréat. Dans la cohorte des 55-64 ans, 11,8 % des hommes et 6,0 % des femmes sont des bacheliers; après 65 ans, la proportion représente 8,1 % des hommes et 2,9 % des femmes. Pour les générations de femmes nées avant 1941, il était difficile d'accéder aux études postsecondaires, notamment aux études universitaires. Le choix des professions offert aux femmes était restreint. Pour la majorité d'entre elles, il se résumait au monde hospitalier et à l'enseignement.

L'accès aux études et l'obtention des diplômes

À la différence de l'image projetée par les recensements, cette section présente l'état actuel de la scolarisation. Lors d'un recensement, les résultats représentent l'accumulation des comportements passés. Quant à eux, les taux d'accès aux études et aux diplômes mesurent les comportements des générations en voie de scolarisation; ils illustrent donc, en même temps, ce que serait l'état de la scolarisation si les conditions d'une année donnée se répétaient indéfiniment. Les tableaux 7.4 à 7.9 contiennent des taux représentant les proportions d'une génération franchissant actuellement certaines étapes du parcours scolaire.

Les mesures transversales

Les proportions ont été établies selon une approche dite transversale, qui consiste à rapporter les événements d'une année (nouvelles inscriptions, diplômes, etc.) à un effectif correspondant à l'ensemble d'une génération susceptible de vivre chacun de ces événements. À titre d'exemple, le diplôme d'études secondaires est normalement obtenu à 17 ans, mais certains élèves l'obtiennent à 16 ans, d'autres à 18 ans, et ainsi de suite. Or, au lieu d'attendre un nombre indéterminé d'années avant de disposer de données d'observation complètes se rapportant à une même génération, les données d'une seule année sont ventilées par âge et traitées comme si elles représentaient des étapes successives de l'existence d'une même génération. Ainsi, l'obtention d'un diplôme du secondaire avant 20 ans pour la génération âgée de 15 ans à la fin de 1995-1996 et qui atteint 19 ans en 1999-2000 est de 69,5 %. Pour l'année 1997-1998, soit l'année où la majorité de cette même génération reçoit son diplôme, le taux « du moment » pour le même intervalle d'âge est évalué à 69,0 % et, pour l'année 1998-1999, à 71,9 %; le taux correspondant à l'année 1999-2000 est de 71,3 %.

En résumé, les événements scolaires se rapportant à une génération se déroulent sur de nombreuses années, alors que ceux qui se produisent une année donnée concernent un certain nombre de générations. L'approche transversale consiste à rassembler des segments du cheminement scolaire de générations différentes comme s'ils décrivaient l'évolution âge par âge d'une seule et même génération. L'approche transversale permet de faire ressortir les changements de conjoncture, alors qu'un indicateur portant sur une génération réelle serait le résultat du cumul des conditions d'un passé plus ou moins lointain. Dans un système en évolution, la proportion de ceux et celles qui ont déjà obtenu un diplôme à 19 ans ne correspond pas nécessairement à la probabilité qu'ont les élèves actuellement âgés de 16 ou 17 ans d'obtenir leur diplôme.

L'enseignement secondaire

L'obtention d'un diplôme du secondaire

L'obtention du diplôme du secondaire en 1999-2000 est le fait de 83,5 % d'une génération, si l'on ne tient pas compte de l'âge ni du secteur où ce diplôme est obtenu (tableau 7.4). Si on limite l'observation aux diplômes obtenus chez les jeunes ou avant l'âge de 20 ans au secteur des adultes, la proportion est de 71,3 %.

Après une progression rapide entre 1975-1976 et 1985-1986, l'obtention d'un diplôme du secondaire chez les jeunes et chez les adultes de moins de 20 ans a connu une baisse en 1986-1987. Cette baisse s'explique avant tout par une augmentation de la note de passage au secondaire² et peut-être, dans une moindre mesure, par l'ajout d'une année de formation générale préalable à l'inscription en formation professionnelle. Depuis, en devenant un diplôme de qualité supérieure, le DES est aussi devenu plus difficile à obtenir. Après le recul de 1986-1987, la situation au Québec s'est redressée progressivement, avec cependant des inflexions en 1992-1993 et en 1996-1997. En 1995-1996, la proportion d'une génération obtenant un diplôme du secondaire au secteur des jeunes ou avant 20 ans au secteur des adultes se chiffrait à 73,4 %; elle avait donc dépassé le résultat de 1985-1986 (72,4 %). Elle est retombée à 71,3 % en 1999-2000. C'est lorsqu'on prend en considération les diplômes obtenus après l'âge de 20 ans au secteur des adultes que l'on constate leur augmentation au secondaire. À la fin des

Tableau 7.4

Taux d'obtention d'un diplôme du secondaire, Québec, 1975-1976 à 1999-2000

	1975- 1976	1980- 1981	1985- 1986	1990- 1991	1995- 1996	1996- 1997	1997- 1998	1998- 1999	1999- 2000
	%								
Total	57,0	68,0	79,2	76,7	88,1	83,3	81,1	83,5	83,5
Avant 20 ans ¹	53,6	61,9	72,3	65,6	73,5	70,0	69,5	71,9	71,3
20 ans ou plus	3,5	6,1	6,8	11,2	14,6	13,2	11,6	11,5	12,1
Hommes	51,2	64,2	73,1	68,2	81,5	77,7	74,0	76,8	76,8
Avant 20 ans ¹	48,2	58,5	67,1	59,1	67,1	64,4	62,0	65,1	64,1
20 ans ou plus	3,0	5,8	6,0	9,1	14,4	13,3	12,1	11,7	12,7
Femmes	63,1	71,9	85,6	85,6	95,1	89,2	88,6	90,5	90,4
Avant 20 ans ¹	59,1	65,5	77,9	72,4	80,3	76,0	77,4	79,2	78,9
20 ans ou plus	4,0	6,4	7,6	13,2	14,8	13,2	11,1	11,3	11,5

1. Tous les diplômes du secteur des jeunes sont comptés indépendamment de l'âge.

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives.

2. La note de passage entre les classes du secondaire a été augmentée de 50 à 60 sur 100 pour les élèves qui entraient en 1^{re} année secondaire en 1982-1983. Les élèves qui obtenaient leur diplôme en 1985-1986 faisaient partie de la dernière cohorte d'élèves soumis à la note de passage de 50 sur 100.

années 80, la formation des adultes s'est insérée progressivement dans le cheminement scolaire habituel d'une plus forte proportion d'élèves. Ainsi, en 1999-2000, les diplômes obtenus après 20 ans chez les adultes font grimper de 12,1 points le taux d'obtention d'un premier diplôme; l'écart correspondant en 1975-1976 n'était que de 3,4 points. L'accroissement important des diplômes obtenus chez les adultes depuis quelques années traduit, en bonne partie, la mise en place de mesures pour améliorer les services éducatifs dans ce secteur.

L'obtention d'un diplôme en formation professionnelle

Dans la première moitié des années 60, la Commission d'enquête sur l'enseignement faisait valoir que le prolongement des études obligatoires, le besoin de former une main-d'œuvre qualifiée et le peu d'intérêt d'un bon nombre d'étudiants

Tableau 7.5

Taux d'obtention d'un diplôme de formation professionnelle du secondaire, Québec, 1975-1976 à 1999-2000

	1975- 1976	1980- 1981	1985- 1986	1990- 1991	1995- 1996	1996- 1997	1997- 1998	1998- 1999	1999- 2000
	%								
Total	13,1	21,9	17,7	13,8	19,4	22,2	22,5	23,1	24,2
Avant 20 ans ¹	11,6	18,7	15,1	6,8	4,7	5,8	5,9	6,0	6,1
20 ans ou plus	1,6	3,2	2,5	7,0	14,7	16,4	16,6	17,1	18,1
1^{er} diplôme	10,9	17,2	10,7	5,9	6,2	6,8	6,5	6,6	7,5
Avant 20 ans ¹	9,5	14,6	8,8	2,8	1,3	1,7	1,5	1,5	1,8
20 ans ou plus	1,4	2,6	1,9	3,0	4,9	5,1	5,0	5,1	5,7
Après un DES²	2,3	4,8	7,0	7,9	13,2	15,4	16,0	16,5	16,7
Avant 20 ans ¹	2,1	4,1	6,4	3,9	3,5	4,1	4,4	4,4	4,3
20 ans ou plus	0,2	0,7	0,6	3,9	9,7	11,3	11,6	12,1	12,4
Hommes	9,8	20,5	17,0	14,0	21,0	24,1	24,2	24,5	26,1
Avant 20 ans ¹	8,7	17,5	13,9	6,9	5,2	6,3	6,5	6,3	6,5
20 ans ou plus	1,0	2,9	3,1	7,1	15,8	17,7	17,7	18,2	19,6
1^{er} diplôme	8,4	16,9	11,1	6,3	7,7	8,5	8,3	8,2	9,3
Avant 20 ans ¹	7,5	14,6	8,7	3,2	1,7	2,3	2,1	2,0	2,3
20 ans ou plus	0,9	2,4	2,4	3,1	6,0	6,2	6,2	6,1	7,0
Après un DES²	1,4	3,6	5,9	7,7	13,3	15,6	16,0	16,4	16,8
Avant 20 ans ¹	1,3	3,0	5,2	3,7	3,5	4,0	4,5	4,3	4,2
20 ans ou plus	0,1	0,6	0,7	4,0	9,8	11,5	11,5	12,1	12,6
Femmes	16,6	23,5	18,4	13,4	17,8	20,2	20,7	21,6	22,3
Avant 20 ans ¹	14,5	20,0	16,4	6,6	4,3	5,2	5,3	5,6	5,7
20 ans ou plus	2,1	3,5	2,0	6,8	13,5	14,9	15,4	16,0	16,6
1^{er} diplôme	13,4	17,5	10,3	5,3	4,7	5,1	4,6	5,0	5,6
Avant 20 ans ¹	11,5	14,7	8,8	2,4	0,8	1,1	0,9	1,0	1,3
20 ans ou plus	1,9	2,8	1,4	2,9	3,9	4,0	3,7	4,0	4,3
Après un DES²	3,2	6,0	8,1	8,1	13,1	15,1	16,1	16,6	16,7
Avant 20 ans ¹	2,9	5,2	7,6	4,2	3,5	4,2	4,4	4,6	4,4
20 ans ou plus	0,2	0,8	0,5	3,9	9,7	11,0	11,7	12,0	12,3

1. Tous les diplômes du secteur des jeunes sont comptés indépendamment de l'âge.

2. Diplôme d'études secondaires.

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives.

du secondaire pour des « études conceptuelles prolongées » avaient amené plusieurs pays à prévoir dans leur système scolaire divers niveaux de préparation au marché du travail (*Deuxième partie du rapport, Les structures pédagogiques du système scolaire*, 1964).

Selon les comportements observés en 1999-2000, parmi 100 jeunes du Québec, 24 peuvent espérer obtenir un diplôme de formation professionnelle du secondaire, dont 6 au secteur des jeunes ou avant 20 ans au secteur des adultes (tableau 7.5). Ce groupe de 24 diplômés et diplômées comprend également 17 personnes déjà titulaires d'un premier DES en formation générale. La proportion de jeunes obtenant un diplôme de formation professionnelle a déjà été aussi élevée, dépassant les 20 % au début des années 80; en 1975-1976, la proportion était de 13 %. Ce qui a profondément changé cependant, c'est d'une part la diminution depuis 1975-1976 de l'obtention d'un tel diplôme chez les jeunes ou avant 20 ans chez les adultes (de 11,6 % à 6,1 %) et, d'autre part, l'importance relative des titulaires d'un DES parmi les personnes qui obtiennent un diplôme en formation professionnelle. En 1975-1976, moins de 20 % des nouveaux titulaires d'un diplôme en formation professionnelle détenaient déjà un DES; c'est maintenant, en 1999-2000, la situation dans plus de deux cas sur trois.

La persévérance et le décrochage

Les compléments des résultats contenus au tableau 7.4 pour totaliser 100 % sont les proportions d'une génération n'ayant pas obtenu de diplôme du secondaire, soit avant l'âge de 20 ans, soit avant d'abandonner définitivement l'école, quel que soit l'âge. En 1999-2000, 28,0 % d'une génération n'a pas obtenu de diplôme

Tableau 7.6

Taux de décrochage selon l'âge et le sexe, Québec, 1981-1999

Âge et sexe	1981	1986	1991	1996	1997	1998	1999
	%						
17 ans	22,6	15,6	15,1	8,9	10,4	10,6	10,4
Hommes	24,1	17,9	17,3	10,8	12,8	12,9	13,3
Femmes	21,0	13,3	12,8	6,8	7,8	8,1	7,2
18 ans	31,0	21,0	20,7	15,6	15,0	16,7	16,5
Hommes	33,6	24,4	24,1	19,2	18,5	20,7	20,4
Femmes	28,3	17,5	17,2	11,9	11,2	12,5	12,4
19 ans	34,7	24,3	25,5	18,8	18,5	18,1	19,8
Hommes	37,7	28,7	29,8	22,7	22,8	22,3	24,6
Femmes	31,4	19,6	21,0	14,7	14,0	13,6	14,7
20-24 ans	n.d.	28,9	25,6	24,2	23,1	22,3	21,6
Hommes	n.d.	31,9	30,1	29,0	27,9	27,1	26,4
Femmes	n.d.	25,7	20,8	19,1	18,0	17,2	16,5

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives.

au secteur des jeunes ou avant 20 ans au secteur des adultes. Vers le milieu des années 70, la proportion se situait à près de 47 %; par la suite, au milieu des années 80, elle a diminué sous les 30 %. Si l'on tient compte de la totalité des élèves des secteurs des jeunes et des adultes (sans distinction d'âge), la probabilité de n'obtenir aucun diplôme est de 16,5 % en 1999-2000. Si, dans ce dernier cas, la mesure peut représenter l'abandon scolaire, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de la proportion de personnes qui n'ont pas obtenu de diplôme avant 20 ans, parce qu'une bonne part des élèves en question sont toujours présents dans le système d'enseignement³. Ce qui est alors mesuré concrètement est la probabilité d'avoir 20 ans avant d'avoir obtenu un diplôme. Cette mesure peut, certes, refléter indirectement le décrochage, mais n'est absolument pas la quantification du phénomène lui-même.

Ainsi, le taux de décrochage (tableau 7.6) est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire⁴. Depuis 1981, ce taux a considérablement diminué. À l'âge de 17 ans, la proportion était de 22,6 %; elle est passée à 8,9 % en 1996, puis à 10,4 % en 1999. À 18 ans, la tendance à la baisse se poursuit jusqu'à 1997 et, à 19 ans, le taux de décrochage atteint sa valeur minimale (18,1 %) en 1998, pour remonter légèrement à 19,8 % en 1999. Dans le groupe des jeunes de 20 à 24 ans, où le décrochage est plus élevé, les gains ont aussi été importants depuis 1986 : la proportion des personnes qui sont sans diplôme et qui ne fréquentent pas l'école a diminué de 28,9 % à 21,6 %. Ce résultat n'est pas l'assurance d'une meilleure scolarisation mais permet d'espérer que plus de personnes obtiennent un diplôme du secondaire et, surtout, qu'elles l'obtiennent plus tôt.

Comparaisons internationales

Les différences relatives à l'organisation scolaire (par exemple, quant à la place de l'éducation des adultes et à la durée des études) et aux exigences pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (cours à suivre ou à réussir) rendent

-
3. Des élèves ayant une déficience intellectuelle quittent l'école secondaire sans diplôme, mais avec une scolarisation prolongée jusqu'à 21 ans. En outre, d'autres élèves qui suivent un cheminement particulier continu se retrouvent à 16 ans dans les programmes d'insertion sociale et professionnelle (ISPJ). Ils peuvent obtenir de la part de la commission scolaire une attestation de capacité. Toutefois, cette sanction, bien qu'elle témoigne d'un niveau de réussite relative, n'est pas considérée comme un diplôme au sens strict. Dans ces cas particuliers, la sortie des études ne peut être qualifiée d'abandon à proprement parler. Il en est de même pour ceux et celles qui passent, sans interrompre leurs études, du secteur des jeunes à celui des adultes. De nouveaux programmes conduisant à une sanction du Ministère sont maintenant offerts, notamment le certificat de formation en entreprise et récupération (CFER) et une attestation de formation professionnelle (AFP) préparant à l'exercice de métiers semi-spécialisés. Cette attestation correspond au volet 2 du Programme expérimental de diversification des voies offertes aux jeunes en formation professionnelle. Par ailleurs, des programmes d'insertion sociale et professionnelle (ISPJ) devraient bientôt donner droit à des attestations individuelles.
 4. Cette proportion est le complément de la persévérance, qui est la combinaison de deux éléments : l'obtention d'un diplôme du secondaire et la fréquentation scolaire des personnes qui n'ont pas obtenu de diplôme.

délicate la comparaison des taux de diplomation du Québec avec ceux d'autres systèmes scolaires. De plus, les données nécessaires pour un calcul précis ne sont pas toujours disponibles.

Le tableau 7.7 permet de comparer la diplomation au secondaire au Québec avec celle observée dans quelques pays industrialisés de l'OCDE. En 1997-1998, le taux était de 81 %, ce qui constitue une baisse de sept points en comparaison des résultats obtenus en 1995-1996. Malgré cette baisse, la diplomation au secondaire est demeurée plus élevée que la moyenne des pays de l'OCDE, laquelle avait aussi subi une baisse de six points entre les deux années de référence. Chez les garçons, toutefois, le taux de diplomation obtenu (74 %) était de six points au-dessous de la moyenne des garçons des pays de l'OCDE (80 %). Pour les filles, l'écart de huit points observé en 1995-1996 s'était réduit à un écart de quatre points seulement au-dessus de la moyenne des filles des pays de l'OCDE. Dans la plupart des pays, les filles étaient plus nombreuses à recevoir un diplôme. Une diplomation plus grande pour les garçons que pour les filles a aussi été observée en Corée, en Suisse et en Islande.

Tableau 7.7

Proportion de titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires dans la population totale ayant théoriquement l'âge d'obtenir ce diplôme, Québec et quelques pays de l'OCDE, 1995-1996 et 1997-1998

	1995-1996			1997-1998		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
%						
Nouvelle-Zélande	86	99	93	97
Japon	96	102	99	93	99	96
Allemagne	86	86	86	91	95	93
Pays-Bas	81	91	96	93
Islande	94	89	92
Corée	91	91	91	91	90	90
France	85	86	85	85	88	87
Irlande	75	83	79	80	94	87
Suisse	86	76	81	89	78	84
Québec	81	96	88	74	88	81
Suède	80	82	81	76	82	79
États-Unis	69	76	72	70	77	74
Canada ¹	70	77	73	67	78	72
Espagne	65	81	73	61	73	67
Moyenne des pays de l'OCDE	86	88	85	80	84	79

1. Les taux présentés pour le Canada ne comprennent pas les diplômes décernés aux adultes pour le Québec.

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2000.

Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives.

À l'inverse de la baisse observée dans la majorité des pays de l'OCDE et au Québec, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Irlande ont connu une hausse spectaculaire de 7,12 et 8 points respectivement. Par ailleurs, plusieurs pays ont connu des taux supérieurs à 90 %, soit l'Allemagne (93 %), l'Autriche (96 %), la Corée (90 %), l'Islande (92 %), le Japon (96 %) et la Nouvelle-Zélande (97 %).

En 1997-1998, 14 pays de l'OCDE sur 29 ont connu des taux de diplomation au secondaire supérieurs à ceux du Québec, comparativement à huit en 1995-1996. Même si le Québec se situe honorablement sur une échelle internationale, les fluctuations observées montrent que sa situation relative pourrait varier d'autant plus rapidement que l'éducation est appelée à devenir un enjeu économique et social à l'échelle mondiale.

L'enseignement supérieur

L'obtention du diplôme au collégial

En 1998-1999, la proportion de jeunes Québécois et Québécoises qui ont obtenu un premier diplôme d'études collégiales (DEC) était de 39,3 % (tableau 7.8). Cette proportion était de 21,0 % en 1975-1976 et de 42,9 % en 1992-1993. La croissance de la diplomation au collégial est surtout attribuable à la formation préuniversitaire, puisque le taux d'obtention du DEC pour cette formation a crû de 13,5 % en 1975-1976 à 24,5 % en 1998-1999. Pendant la même période, l'obtention d'un DEC pour la formation technique a augmenté de 7,3 points de sorte qu'en 1998-1999, on comptait 14,8 % d'une génération qui obtenait un premier DEC en formation technique contre 7,5 % en 1975-1976.

L'obtention des grades universitaires

Selon les comportements observés en 1999, il y a 27,3 % des jeunes Québécois et Québécoises qui peuvent espérer obtenir un premier grade universitaire. Sur ce plan, le gain a été de plus de 12 points depuis 1976. On remarque toutefois, depuis 1996, que cette proportion a baissé de 1,7 points par rapport au sommet alors atteint de 29,0 %; cela pouvait être pressenti, étant donné la chute importante de l'accès aux études universitaires enregistrée depuis 1992-1993.

Par ailleurs, la progression récente de l'accès aux études de maîtrise laisse entrevoir une poursuite de la montée dans l'obtention de ce grade pour au moins quelques années encore. En 1999, cette montée touche 6,5 % d'une génération, ce qui constitue un accroissement de plus du double par rapport aux 2,7 % de 1976. L'obtention du doctorat est aussi en hausse, bien qu'il ne soit encore le fait que d'une fraction minime de la population, soit de seulement 1,0 % des gens.

Tableau 7.8

Taux d'obtention du diplôme d'études collégiales et des grades universitaires, selon le sexe, Québec, 1975-1976 à 1998-1999

	1975- 1976	1980- 1981	1985- 1986	1990- 1991	1995- 1996	1996- 1997	1997- 1998	1998- 1999 ^a
	%							
Obtention du diplôme d'études collégiales								
Total¹	21,0	25,7	32,8	37,9	37,9	39,0	39,4	39,3
Formation préuniversitaire	13,5	15,4	21,1	25,9	24,3	25,5	25,2	24,5
Formation technique	7,5	10,3	11,4	11,1	13,4	13,4	14,2	14,8
Hommes¹	19,8	23,7	28,0	31,0	30,2	30,4	30,1	29,7
Formation préuniversitaire	14,3	15,3	18,7	21,8	19,2	19,6	19,0	17,9
Formation technique	5,5	8,4	9,0	8,4	10,7	10,9	11,2	11,8
Femmes¹	22,2	27,8	37,9	45,1	46,0	48,2	49,1	49,4
Formation préuniversitaire	12,7	15,5	23,6	30,2	29,6	31,9	31,8	31,5
Formation technique	9,5	12,3	13,9	13,8	16,1	16,3	17,3	17,9
Obtention des grades universitaires²								
Baccalauréat	14,9	17,6	19,0	23,6	29,0	28,1	26,7	27,3
Hommes	16,7	17,9	18,1	20,0	22,7	22,0	21,7	21,7
Femmes	13,1	17,2	19,9	27,3	35,5	34,5	31,8	33,0
Maîtrise	2,7	3,0	3,9	4,4	6,0	6,0	6,4	6,5
Hommes	3,5	3,6	4,4	4,4	5,8	5,8	6,0	6,1
Femmes	1,9	2,4	3,4	4,3	6,3	6,2	6,8	6,9
Doctorat	0,4	0,4	0,5	0,6	0,9	1,0	1,0	1,0
Hommes	0,6	0,6	0,7	0,9	1,2	1,2	1,3	1,3
Femmes	0,2	0,2	0,3	0,4	0,6	0,7	0,8	0,8

1. Les données incluent les DEC sans mention.

2. L'année de référence est l'année civile où se termine l'année scolaire.

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives.

Comparaisons internationales

En 1997-1998, le taux d'obtention du baccalauréat au Québec (27 %) se situait à quatre points au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (tableau 7.9). Deux ans plus tôt, l'écart était de cinq points. Entre-temps, le Québec a cédé deux points, tandis que la moyenne des pays de l'OCDE ne reculait que d'un seul point.

En 1997-1998, 9 pays de l'OCDE sur 29 pour lesquels des résultats ont été publiés ont enregistré un taux d'obtention d'un premier diplôme tertiaire (baccalauréat) plus élevé qu'au Québec, soit la Norvège (38 %), le Royaume-Uni et les Pays-Bas (35 %), les États-Unis et la Nouvelle Zélande (33 %), la Finlande (30 %), le Canada (29 %), l'Espagne (28 %) et le Japon (28 %). En 1995-1996, le Québec se situait au cinquième rang parmi ces mêmes pays.

Tableau 7.9

Taux d'obtention d'un premier diplôme tertiaire¹ selon le sexe, Québec et dans quelques pays de l'OCDE, 1995-1996 et 1997-1998

	1995-1996			1997-1998
	Hommes	Femmes	Total	Total
	%			
Norvège	21	35	28	38
Royaume-Uni	31	35	33	35
Pays-Bas	19	23	21	35
Nouvelle-Zélande	26	35	31	33
États-Unis	31 ²	39 ²	35 ²	33 ²
Finlande	20	23	21	30
Canada	25	35	30	29
Espagne	20	30	26	28
Japon	31	15	23	28 ²
Québec	23	36	29	27
Corée	29	22	26	26 ²
Suède	16	23	19	25
France	24 ²
Allemagne	18 ²	14 ²	16 ²	16
Italie	11	12	11	15
Moyenne des pays de l'OCDE	18	25	24	23

1. Premiers diplômes obtenus dans des programmes de niveau et de durée équivalents aux baccalauréats.
2. Il s'agit de taux bruts (taux calculés en faisant le rapport du nombre de diplômés à la population théoriquement en âge d'obtenir le diplôme). Tous les autres taux d'obtention d'un diplôme sont des taux nets.

Sources : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2000.

Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives.

Dans les pays de l'OCDE, l'écart entre les taux moyens d'obtention d'un baccalauréat chez les hommes et chez les femmes était de sept points en faveur de ces dernières. Au Québec, cet écart était de 13 points et il n'était dépassé que par la Norvège (14 points). À l'inverse, le Japon, la Corée et l'Allemagne affichaient des taux d'obtention d'un baccalauréat plus élevés pour les hommes.

Les résultats à des épreuves interprovinciales et internationales

Les tableaux 7.10 et 7.11 portent sur les résultats obtenus aux diverses épreuves interprovinciales et internationales auxquelles les élèves québécois ont participé depuis 1990. Ces examens sont administrés dans le but d'évaluer les apprentissages et de favoriser les études comparatives. L'image générale qui se dégage de l'observation de ces deux ensembles de résultats est sans conteste la bonne performance des élèves du Québec en comparaison des élèves d'autres provinces

Tableau 7.10

Résultats¹ des élèves à diverses épreuves², Québec, Ontario et Canada, 1990-1999

	Québec			Ontario			Canada		
	Franco-phones	Anglo-phones	Total	Franco-phones	Anglo-phones	Total	Franco-phones	Anglo-phones	Total
	%								
Mathématiques									
Élèves de 9 ans, IAEP, 1990	64	57
Élèves de 13 ans, IAEP, 1990	68	58
Élèves de 13 ans, PIRS, 1993 (contenu)	79	56	64
Élèves de 13 ans, PIRS, 1993 (résolution)	68	49	56
Élèves de 16 ans, PIRS, 1993 (contenu)	72	55	60
Élèves de 16 ans, PIRS, 1993 (résolution)	28	21	24
Élèves de 3 ^e année, TEIMS, 1994-1995	56	42	47
Élèves de 4 ^e année, TEIMS, 1994-1995	69	57	61
Élèves de 1 ^{re} sec., TEIMS, 1994-1995	61	48	52
Élèves de 2 ^e sec., TEIMS, 1994-1995	68	54	59
Élèves de 13 ans, PIRS, 1997 (contenu)	78	65	..	52	50	59	..
Élèves de 13 ans, PIRS, 1997 (résolution)	67	58	..	43	45	52	..
Élèves de 16 ans, PIRS, 1997 (contenu)	81	74	..	49	52	60	..
Élèves de 16 ans, PIRS, 1997 (résolution)	57	47	..	28	33	40	..
Élèves de 2 ^e sec., TEIMS-R, 1999	57	52	53
Sciences									
Élèves de 9 ans, IAEP, 1990	63	62
Élèves de 13 ans, IAEP, 1990	71	67
Élèves de 13 ans, PIRS, 1996	73	73	..	57	67	72
Élèves de 16 ans, PIRS, 1996	73	66	..	51	65	69
Élèves de 13 ans, PIRS, 1999	73	70	..	57	72	73
Élèves de 16 ans, PIRS, 1999	81	77	..	60	72	76
Sciences									
Élèves de 3 ^e année, TEIMS, 1994-1995	53	51	53
Élèves de 4 ^e année, TEIMS, 1994-1995	65	62	64
Élèves de 1 ^{re} sec., TEIMS, 1994-1995	54	52	54
Élèves de 2 ^e sec., TEIMS, 1994-1995	59	56	59
Élèves de 2 ^e sec., TEIMS-R, 1999	54	52	53
Géographie									
Élèves de 13 ans, IAEP, 1990	64	62
Lecture									
Élèves de 13 ans, PIRS, 1994	82	79	..	73	79	..	81	78	..
Élèves de 16 ans, PIRS, 1994	80	74	..	61	69	..	78	70	..
Élèves de 13 ans, PIRS, 1998	84	78	..	72	78	..	82	77	..
Élèves de 16 ans, PIRS, 1998	79	72	..	65	72	..	78	69	..

Tableau 7.10 (suite)

Résultats¹ des élèves à diverses épreuves², Québec, Ontario et Canada, 1990-1999

	Québec			Ontario			Canada		
	Franco-phones	Anglo-phones	Total	Franco-phones	Anglo-phones	Total	Franco-phones	Anglo-phones	Total
	%								
Écriture									
Élèves de 3 ^e secondaire, DIEPE, 1993 ³	70
Élèves de 13 ans, PIRS, 1994	91	94	..	70	93	..	88	93	..
Élèves de 16 ans, PIRS, 1994	79	84	..	47	81	..	75	81	..
Élèves de 13 ans, PIRS, 1998	95	95	..	81	97	..	94	96	..
Élèves de 16 ans, PIRS, 1998	87	88	..	51	88	..	84	86	..

1. Les résultats aux épreuves de l'IAEP sont exprimés par des moyennes (en %). Les résultats aux épreuves du PIRS sont donnés en proportion (%) d'élèves qui ont atteint le deuxième niveau (élèves de 13 ans) ou le troisième niveau (élèves de 16 ans) de rendement sur une échelle de cinq. Les résultats aux épreuves du TEIMS sont exprimés par des moyennes (en %).
2. DIEPE : Description internationale des enseignements et des performances en matière d'écrit.
IAEP : International Assessment of Educational Progress.
PIRS : Programme d'indicateurs du rendement scolaire (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada).
TEIMS : Troisième enquête internationale sur la mathématique et les sciences.
3. Épreuve de français.

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives.

canadiennes et d'autres pays. Soulignons que les résultats obtenus aux épreuves internationales sont venus confirmer ceux qui avaient été observés aux épreuves interprovinciales.

En mathématiques, les élèves du Québec, tant anglophones que francophones, ont obtenu les meilleurs résultats au Canada dans 14 des 15 épreuves. Aux épreuves de l'IAEP, en 1990, et à celles du PIRS, en 1993 et en 1997, les élèves québécois ont obtenu des résultats supérieurs à ceux de l'ensemble des provinces canadiennes. Pour les quatre examens administrés aux élèves de 3^e et de 4^e année du primaire et des deux premières années du secondaire, dans le cadre de la Troisième enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS), en 1994-1995, le Québec a aussi obtenu de meilleurs résultats que les cinq autres provinces participantes. Cette excellente performance s'est répétée à l'occasion de la reprise de la TEIMS en 1999.

Toujours en mathématiques, mais cette fois au niveau international, les élèves du Québec se sont mesurés avec succès à ceux des pays de l'OCDE dans sept épreuves. Aux épreuves de l'IAEP, en 1990, les élèves de 9 ans ont récolté le quatrième rang, après la Corée, l'Italie et l'Écosse, et les élèves de 13 ans se sont classés au troisième rang, après la Corée et la Suisse. Pour les quatre épreuves passées dans le cadre de TEIMS, en 1994-1995, les élèves inscrits à la 3^e et à la 4^e année

Tableau 7.11

Résultats¹ des élèves à diverses épreuves², Québec et autres pays ou territoires, 1990-1999

	Allemagne	Royaume- Uni	Belgique ³		Canada ⁴	Corée	Écosse	Espagne ⁵
			Fr.	Fl.				
%								
Mathématiques								
Élèves de 9 ans, IAEP, 1990	..	59	75	66	62
Élèves de 13 ans, IAEP, 1990	..	61	73	61	55
Élèves de 3 ^e année, TEIMS, 1994-1995	..	45	47	67	45	..
Élèves de 4 ^e année, TEIMS, 1994-1995	..	57	61	76	58	..
Élèves de 1 ^{re} sec., TEIMS, 1994-1995	49	47	54	65	52	67	44	42
Élèves de 2 ^e sec., TEIMS, 1994-1995	54	53	59	66	59	72	52	51
Élèves de 2 ^e sec., TEIMS-R, 1999	..	50	..	56	53	59
Sciences								
Élèves de 9 ans, IAEP, 1990	..	63	68	62	62
Élèves de 13 ans, IAEP, 1990	..	69	78	68	68
Élèves de 3 ^e année, TEIMS, 1994-1995	..	55	53	67	51	..
Élèves de 4 ^e année, TEIMS, 1994-1995	..	63	64	74	60	..
Élèves de 1 ^{re} sec., TEIMS, 1994-1995	53	56	45	57	54	61	48	49
Élèves de 2 ^e sec., TEIMS, 1994-1995	58	61	50	60	59	66	55	56
Élèves de 2 ^e sec., TEIMS-R, 1999	..	54	..	54	53	55
Géographie								
Élèves de 13 ans, IAEP, 1990	58	60
Lecture								
Élèves francophones de la fin du primaire et du début du secondaire, MEQ-MEN, 1991
Écriture								
Élèves francophones de 3 ^e secondaire, DIEPE, 1993	71

1. Les résultats aux épreuves de l'IAEP sont exprimés par des moyennes (en %). Les résultats aux épreuves du PIRS sont donnés en proportion (%) d'élèves qui ont atteint le deuxième niveau (élèves de 13 ans) ou le troisième niveau (élèves de 16 ans) de rendement sur une échelle de cinq. Les résultats aux épreuves de TEIMS sont exprimés par des moyennes (en %).

2. DIEPE : Description internationale des enseignements et des performances en matière d'écrit.

IAEP : International Assessment of Educational Progress.

MEN : Ministère de l'Éducation nationale de la France.

MEQ : Ministère de l'Éducation du Québec.

PIRS : Programme d'indicateurs du rendement scolaire (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada).

TEIMS : Troisième enquête internationale sur la mathématique et les sciences.

3. Fr : langue française et Fl : langue flamande.

4. Incluant le Québec.

5. Excluant la Catalogne.

6. Émilie-Romagne.

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives.

États-Unis	France	Irlande	Japon	Italie ⁶	Portugal	Québec	Suisse	
								%
								Mathématiques
58	..	60	..	68	56	64	..	Élèves de 9 ans, IAEP, 1990
55	64	61	..	64	48	68	71	Élèves de 13 ans, IAEP, 1990
49	..	48	63	..	37	56	..	Élèves de 3 ^e année, TEIMS, 1994-1995
63	..	64	74	..	48	69	..	Élèves de 4 ^e année, TEIMS, 1994-1995
48	51	53	67	..	37	61	..	Élèves de 1 ^{re} sec., TEIMS, 1994-1995
53	61	59	73	..	43	68	..	Élèves de 2 ^e sec., TEIMS, 1994-1995
50	58	48	..	57	..	Élèves de 2 ^e sec., TEIMS-R, 1999
								Sciences
65	..	57	..	67	55	63	..	Élèves de 9 ans, IAEP, 1990
67	69	63	..	70	63	71	74	Élèves de 13 ans, IAEP, 1990
57	..	51	61	..	41	53	..	Élèves de 3 ^e année, TEIMS, 1994-1995
66	..	61	70	..	50	65	..	Élèves de 4 ^e année, TEIMS, 1994-1995
54	46	52	59	..	41	54	..	Élèves de 1 ^{re} sec., TEIMS, 1994-1995
58	54	58	65	..	50	59	..	Élèves de 2 ^e sec., TEIMS, 1994-1995
52	55	49	..	54	..	Élèves de 2 ^e sec., TEIMS-R, 1999
								Géographie
62	..	59	64	..	Élèves de 13 ans, IAEP, 1990
								Lecture
..	68	68	..	Élèves francophones de la fin du primaire et du début du secondaire, MEQ-MEN, 1991
								Écriture
..	69	70	..	Élèves francophones de 3 ^e secondaire, DIEPE, 1993

du primaire ainsi que ceux de la 2^e année du secondaire sont arrivés au troisième rang, soit après la Corée et le Japon, alors que ceux de la 1^{re} année du secondaire se sont classés au quatrième rang, après la Corée, le Japon et la Communauté flamande de Belgique. Pour la reprise de la Troisième enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS-R), en 1999, les élèves du Québec inscrits à la 2^e année du secondaire ont obtenu le troisième rang parmi les 13 pays de l'OCDE qui ont participé à l'épreuve, soit après la Corée et le Japon.

En sciences, les élèves du Québec ont participé à quatre épreuves interprovinciales et à sept épreuves internationales. Ils ont obtenu des résultats équivalant à la moyenne canadienne. Aux épreuves de l'IAEP, en 1990, les Québécois âgés de 9 ans se sont classés au second rang et les élèves âgés de 13 ans, au troisième rang. Aux mêmes épreuves, mais sur le plan international, ces élèves de 9 ans sont arrivés au quatrième rang, soit après la Corée, l'Écosse et l'Italie, pendant que ceux de 13 ans se classaient au troisième rang, après la Corée et la Suisse.

Toujours en sciences, mais aux épreuves interprovinciales du PIRS de 1996, les élèves québécois francophones se sont classés au second rang, alors que les élèves anglophones obtenaient les sixième et neuvième rangs. Les résultats des deux groupes linguistiques se sont encore améliorés aux épreuves de 1999; ils ont alors réussi à atteindre respectivement les 1^{er} et 4^e rangs.

Aux épreuves de sciences du TEIMS de 1994-1995 de même qu'à la reprise de 1999, les élèves du Québec ont obtenu des résultats généralement supérieurs à ceux des élèves d'autres provinces. Les élèves de l'Alberta se sont classés au premier rang, suivis par les élèves québécois et ceux de la Colombie-Britannique. Pour la reprise de TEIMS en 1999, les élèves de la 2^e année du secondaire du Québec se sont encore maintenus au troisième rang, après la Corée et le Japon.

En 1990, les élèves de 13 ans du Québec ont participé à une épreuve de géographie de l'IAEP. Ils se sont classés au troisième rang parmi les huit provinces participantes. À cette épreuve, ils ont aussi obtenu des résultats supérieurs à ceux des élèves des quatre pays de l'OCDE qui y avaient également pris part.

En ce qui concerne l'apprentissage de la langue maternelle, les élèves du Québec ont participé à une vingtaine d'épreuves depuis 1991. Seize de ces épreuves ont été tenues dans le cadre du Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) du Conseil des ministres de l'éducation du Canada, en 1994 et en 1998. Huit examens ont été administrés aux élèves francophones et huit autres aux élèves anglophones. Les élèves francophones du Québec ont obtenu systématiquement des résultats supérieurs à ceux des élèves des minorités francophones des autres provinces canadiennes, particulièrement aux épreuves d'écriture. Quant aux élèves anglophones du Québec, ils ont généralement eu des résultats comparables ou supérieurs à ceux des autres provinces.

Au cours de la période considérée, les élèves francophones du Québec ont aussi participé à deux épreuves internationales de français. La première, en 1991, était

une épreuve de lecture pour les élèves de la fin du primaire et du début du secondaire de la France et du Québec. Les Québécois ont obtenu des résultats semblables à ceux des élèves français. La deuxième épreuve, en 1993, menée par le groupe Description internationale des enseignements et des performances en matière d'écrit (DIEPE), était une épreuve d'écriture subie par les élèves de 14-15 ans du Québec, de la France, de la Communauté française de Belgique et du Nouveau-Brunswick. Les résultats globaux des élèves québécois ont été semblables à ceux des élèves français et belges. Cependant, si l'on ventile ces résultats selon les critères de la langue (orthographe, ponctuation, vocabulaire et syntaxe), de la communication (présentation, contenu, adaptation au lecteur) et du texte (structure et cohérence), on constate que les élèves québécois ont éprouvé plus de difficulté que les élèves belges en ce qui concerne la langue, tandis qu'ils obtenaient les meilleurs résultats pour ce qui est de la structure et de la cohérence du texte; les résultats portant sur les critères de communication ont été semblables à ceux des élèves belges et français.

Les élèves du Québec subissent régulièrement des épreuves de français au cours de leur cheminement scolaire. Un test de production écrite préparée par le ministère de l'Éducation est administré chaque année aux élèves de la 5^e année du secondaire. Pour celui de juin 1999, le taux de réussite a été de 93,8 % et la moyenne des résultats a été de 74,3 %. À cette épreuve, les élèves rencontrent généralement davantage de difficulté dans l'usage des règles de fonctionnement de la langue, soit sur les plans de la syntaxe, de la ponctuation ainsi que de l'orthographe d'usage et grammatical.

L'intégration au marché du travail

À la fin de leurs études, les sortants et les sortantes du secondaire, du collégial et de l'université qui ne poursuivent pas une formation plus avancée accèdent au marché du travail⁵. Les données obtenues au moyen des opérations de relance nous renseignent sur le placement et sur le chômage des diplômés et diplômées quelques mois après leur arrivée sur le marché de l'emploi.

En 2000, les personnes titulaires d'un DEP de la promotion de 1998-1999 connaissaient un taux de chômage de 13,0 %⁶ (tableau 7.12). Cela représente une baisse de 2,1 points de pourcentage par rapport à 1999 et de 14,2 points par rapport à 1994. Toujours en 2000, les personnes titulaires d'un DEP travaillaient à temps plein dans une proportion de 86,6 %, et le taux de placement dans des emplois en lien avec la formation reçue était de 76,0 % (tableau 7.13). Les taux de placement à temps plein et en lien avec la formation reçue sont en hausse depuis 1994.

5. L'analyse portera particulièrement sur les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'un baccalauréat et d'une maîtrise.

6. Neuf mois après la fin de leurs études.

Tableau 7.12

Taux de chômage des diplômés selon l'ordre d'enseignement et le type de diplôme, et taux de chômage selon trois groupes d'âge et le niveau de scolarité, Québec, 1989-2000

	1989	1994	1997	1998	1999	2000
	%					
Taux de chômage des diplômés¹						
Enseignement secondaire						
Diplôme d'études secondaires (DES)
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	..	27,2	24,2	18,4	15,1	13,0
Attestation de spéc. professionnelle (ASP)	..	24,6	21,4	16,6	12,4	12,4
Enseignement collégial						
Formation préuniversitaire	..	21,4	18,3	12,5	8,0	4,5
Formation technique	8,2	18,4	11,1	8,6	6,8	5,5
Enseignement universitaire						
Baccalauréat	8,1	11,4	9,1	..	6,4	..
Maîtrise	4,9	6,8	8,1	..	7,4	..
Taux de chômage selon trois groupes d'âge²						
De 15 à 19 ans						
Études secondaires complétées	18,9	..
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	12,7	..
Baccalauréat	0,0	..
Maîtrise ou doctorat	0,0	..
De 20 à 24 ans						
Études secondaires complétées	13,8	..
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	9,0	..
Baccalauréat	8,5	..
Maîtrise ou doctorat	0,0	..
De 25 à 34 ans						
Études secondaires complétées	9,4	..
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	7,1	..
Baccalauréat	5,8	..
Maîtrise ou doctorat	0,0	..

1. Les taux de chômage des diplômés font référence à leur situation au cours de l'année mentionnée. Il s'agit du taux de chômage neuf mois après la fin des études pour les titulaires d'un DEP ou une ASP, et environ dix mois pour les titulaires d'un DEC (quinze mois pour ceux qui terminent à l'automne). En ce qui concerne les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, il s'agit de la situation en janvier, deux ans après l'obtention de leur diplôme.
2. Les données sur les taux de chômage de trois groupes d'âge selon le niveau de scolarité proviennent de Statistique Canada. Ces taux de chômage concernent les personnes dont l'expérience de travail peut différer de celle des personnes récemment diplômées.

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction de la recherche et de l'évaluation, Direction des statistiques et des études quantitatives.

Les diplômés et diplômées de la formation technique du collégial en mars 2000⁷ étaient en chômage dans une proportion de 5,5 %. Il s'agit d'une baisse de 1,3 point de pourcentage par rapport à 1999 et de 12,9 points par rapport à 1994. Ces personnes travaillaient à temps plein dans une proportion de 86,7 %, et le taux de placement en lien avec la formation reçue était de 84,1 %. Les taux de placement à temps plein et en lien avec la formation reçue affichent une croissance depuis 1997.

Les personnes diplômées de la formation préuniversitaire en mars 2000 étaient en chômage dans une proportion de 4,5 %. Cela représente une baisse de 3,5 points de pourcentage par rapport à 1999 et de 16,9 points par rapport à 1994. Ils travaillaient à temps plein dans une proportion de 67,1 %, et le taux de placement en lien avec la formation reçue était de 20,0 %. Les taux de placement à temps plein et en lien avec la formation reçue sont aussi en hausse depuis 1994.

En 1999, le taux de chômage des bacheliers et des bachelières de la promotion de 1997 était de 6,4 %. Par rapport à 1994, il a baissé de 5,0 points de pourcentage. Le taux de placement à temps plein était de 85,4 % en 1999, tandis que celui qui est associé à la formation reçue était de 81,6 %. Ces deux taux de placement augmentent depuis 1997.

Toujours en 1999, le taux de chômage des titulaires d'une maîtrise de la promotion de 1997 était de 7,4 %. Par rapport à 1994, il a augmenté de 0,6 point de pourcentage, mais comparativement à 1997, il a baissé de 0,7 point. Le taux de placement à temps plein était de 87,8 % en 1999, alors que le taux de placement en lien avec la formation reçue était de 85,0 %.

Depuis la fin de la récession du début des années 90, et tout particulièrement depuis 1997, les conditions de l'intégration des diplômés et des diplômées des divers ordres d'enseignement au marché du travail se sont beaucoup améliorées. Les taux de chômage suivent une tendance à la baisse, tandis que les taux de placement à temps plein et en lien avec la formation augmentent.

On remarque aussi que des niveaux de scolarité supérieurs sont associés à des taux de chômage décroissants. Cette observation s'applique aussi bien aux personnes diplômées récemment sorties du système d'éducation qu'à toutes les personnes actives sur le marché du travail. Les taux de chômage de ces deux groupes de personnes sont présentés au tableau 7.12.

7. Dix mois après la fin de leurs études, pour ceux et celles qui ont terminé au trimestre d'hiver, et quinze mois pour ceux et celles ayant terminé au trimestre d'automne.

Tableau 7.13

Taux d'emploi à temps plein et taux d'emploi à temps plein en lien avec la formation des diplômés, selon l'ordre d'enseignement¹, Québec, 1989-2000

	1989 ²	1994	1997	1998	1999	2000
	%					
Enseignement secondaire						
Diplôme d'études professionnelles (DEP)						
Temps plein ³	..	77,5	81,9	83,5	85,5	86,6
En lien avec la formation ⁴	..	63,0	68,0	73,6	74,6	76,0
Attestation de spéc. professionnelle (ASP)						
Temps plein	..	82,9	84,2	83,8	88,1	86,4
En lien avec la formation	..	63,0	66,7	71,6	73,1	76,2
Enseignement collégial : diplôme d'études collégiales (DEC)						
En formation technique						
Temps plein	85,4	71,2	78,6	82,3	84,4	86,7
En lien avec la formation	84,9	71,6	70,7	80,2	82,6	84,1
En formation préuniversitaire ⁵						
Temps plein	62,1	50,0	64,4	63,9	53,3	67,1
En lien avec la formation	22,0	15,0	11,3	8,9	5,5	20,0
Enseignement universitaire						
Baccalauréat						
Temps plein	90,0	82,0	80,0	..	85,4	..
En lien avec la formation	81,0	79,0	77,0	..	81,6	..
Maîtrise						
Temps plein	91,0	87,0	85,0	..	87,8	..
En lien avec la formation	86,0	89,0	85,0	..	85,0	..

1. Les données sur l'intégration au marché du travail des diplômés de la formation professionnelle et de la formation technique font référence à leur situation au 31 mars de l'année suivant la fin de leurs études (année scolaire). Cette période est de neuf mois après la fin de leurs études pour les titulaires d'un DEP ou une ASP, et d'environ dix mois pour les titulaires d'un DEC (quinze mois pour ceux qui terminent à l'automne). En ce qui concerne les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, il s'agit de la situation en janvier, deux ans après l'obtention de leur diplôme. L'année mentionnée au tableau représente l'année de l'enquête.

2. Les données de 1989 apparaissent à titre de référence. Elles ne sont pas commentées puisque la méthodologie a changé entre 1989 et 1994.

3. Le taux d'emploi à temps plein représente la proportion de diplômés qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui (et sans étudier à temps plein).

4. Le taux d'emploi à temps plein en lien avec la formation reçue représente la proportion de diplômés en emploi à temps plein qui jugent que leur travail correspond à leurs études.

5. Les données portant sur les diplômés de la formation préuniversitaire au collégial en 1989 ne portent que sur ceux âgés de 24 ans ou moins l'année de l'obtention du diplôme.

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction de la recherche et de l'évaluation, Direction des statistiques et des études quantitatives.

Conclusion

Au cours du XX^e siècle, la scolarisation de la population québécoise s'est d'abord lentement améliorée, puis les progrès se sont accélérés avec la réforme scolaire des années 60, notamment aux niveaux post-secondaires. Les hommes et les femmes ont augmenté leur scolarité à des moments différents. Depuis un passé plus récent, les femmes sont largement responsables de l'élévation générale de la scolarisation. Les jeunes hommes sont davantage représentés aux échelons inférieurs de la scolarité, tandis que les jeunes femmes se retrouvent plus fréquemment aux échelons supérieurs. Chez les générations plus âgées, l'inverse se produit. Cette tendance est la plus marquée dans les générations de 65 ans et plus.

Les stades d'avancement dans le cheminement scolaire atteints actuellement par les nouvelles générations sont de plus en plus élevés. Comme le chapitre suivant le fera ressortir, ce sont surtout les femmes qui ont haussé leur scolarisation, dépassant les hommes dans tous les ordres d'enseignement. Les derniers retranchements majoritairement masculins sont la formation professionnelle au secondaire et les études universitaires de troisième cycle.

Plus que l'obtention des diplômes, ce sont les résultats des élèves du Québec à des épreuves internationales qui démontrent la qualité de l'éducation donnée aujourd'hui. Toutefois, l'intégration au marché du travail reste un des critères fondamentaux pour évaluer les résultats du système d'éducation, sans pour autant en devenir la seule finalité ni tenir lieu de politique de formation de la main-d'œuvre. La scolarité constitue cependant, et depuis des lustres, la meilleure passerelle vers l'occupation d'un emploi et l'épanouissement des personnes. Une « entrée réussie dans le XXI^e siècle » s'accompagnera inévitablement d'une scolarisation encore plus poussée et plus généralisée.

Bibliographie

AUDET, Marc (2000). « L'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux dernières décennies », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 17, août 2000, 23 p.

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC (1963). *Première partie du rapport : les structures supérieures du système scolaire*, 121 p.

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC (1964). *Deuxième partie du rapport : les structures pédagogiques du système scolaire*, 403 p.

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA) (2000). *Indicateurs de l'éducation au Canada, Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 1999*, Statistique Canada, 274 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1992). *L'enseignement supérieur : pour une entrée réussie dans le XXI^e siècle*, Québec, Direction des communications, 201 p.

DUFORT, Jean-Pierre (1999). « La formation professionnelle au secondaire », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 12, septembre 1999, 15 p.

FOUCAULT, Diane (2000). « La CITE-97 de l'UNESCO et le Système éducatif du Québec », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 18, septembre 2000, 9 p.

FOUCAULT, Diane (2001). « La diplomation au Québec et dans les pays de l'OCDE », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 21, janvier 2001, 10 p.

Groupe DIEPE (1995). *Savoir écrire au secondaire : étude comparative auprès de quatre populations francophones d'Europe et d'Amérique*, De Boeck Université.

LESPÉRANCE, André, Pierre DUCHARME et Diane FOUCAULT (2000). « Le décrochage scolaire », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 14, mars 2000, 11 p.

MAHEU, Robert (1998). « La diplomation à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire en 1995 : une comparaison Québec – pays de l'OCDE », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 4, juin 1998, 5 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2000a). *La relance au secondaire en formation professionnelle*, Québec, Direction de la recherche et de l'évaluation, Gouvernement du Québec, 21 p. et tableaux annexes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2000b). *La relance au collégial en formation technique*, Québec, Direction de la recherche et de l'évaluation, Gouvernement du Québec, 17 p. et tableaux annexes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2000c). *La relance à l'université*, Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives, 10 p. et tableaux annexes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2001). *Indicateurs de l'éducation*, édition 2001, Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives, 140 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2000). *L'état de l'École*, n° 10, Paris, Direction de la programmation et du développement, octobre 2000, 77 p.

NOBERT, Yves (1996). « L'éducation », dans *Les conditions de vie au Québec : un portrait statistique*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, chapitre 2, p. 57-87.

NOBERT, Yves (1997). « L'éducation », dans *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie*, volume 1, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 3, p. 61-92.

NORMAND, Josée (1995). « L'éducation des femmes au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, hiver, p.18-22.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2000). *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE*, Paris, 410 p.

ROCHER, Guy (1973). *Le Québec en mutation*, Montréal, Éditions Hurtubise, 345 p.

SIMARD, Jean-Pierre et J. P. Baillargeon (1990). « Système d'éducation », dans *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 295-301.

ST-GERMAIN, Claude (1998). « Une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématiques et en sciences », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 6, août 1998, 20 p.

ST-GERMAIN, Claude (1999a). « La scolarité de la population adulte des principales communautés culturelles du Québec en 1996 », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 11, mai 1999, 9 p.

ST-GERMAIN, Claude (1999b). « La scolarisation au Québec et dans les pays de l'OCDE en 1995-1996 », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 13, novembre 1999, 6 p.

Le cheminement scolaire selon le sexe

André Lespérance

Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation

Introduction

Ce chapitre fait état, un peu plus que le précédent, des changements récents observés dans la scolarisation selon le sexe. Au Québec, la situation a évolué depuis une vingtaine d'années, à tel point que le profil scolaire de la population active est sur le point de basculer et d'entraîner une redéfinition importante des rôles sociaux de la population de chaque sexe. Les écarts entre la scolarisation des femmes et celle des hommes augmentent continuellement en faveur des premières, et ils dépassent souvent ceux qu'on peut observer dans d'autres pays.

À partir des taux actuels d'obtention des diplômes par ordre d'enseignement, on peut extrapoler quelle serait la répartition d'une génération en fonction du diplôme le plus élevé à la sortie des études. Une telle opération donne un aperçu de ce que sera le profil de la main-d'œuvre dans un proche avenir.

La persévérance des filles

Les différentes mesures de persévérance rapportées au tableau 8.1 et aux figures 8.1 et 8.2, que ce soit dans l'accès aux études ou dans l'obtention des diplômes sont généralement plus élevées pour le sexe féminin. On peut voir au tableau 8.2 les écarts en faveur des femmes. Seulement deux catégories sont encore majoritairement masculines : la formation professionnelle au secondaire et les études doctorales à l'université.

On remarquera que si les garçons se dirigent un peu plus que les filles vers la formation professionnelle, cela ne suffit pas à compenser leur faible persévérance jusqu'à la fin du secondaire. Ainsi retrouve-t-on un écart un peu plus élevé dans l'obtention d'un diplôme du secondaire; celui-ci a fluctué entre 12 et 17 points et se situait autour de 14 points durant les années 90. En comparaison des principaux pays de l'OCDE (tableau 8.3), l'avance prise au secondaire par les filles est supérieure à ce qu'on observe ailleurs. En fait, il n'y a que l'Irlande, l'Espagne

Tableau 8.1

**Taux d'accès aux études et d'obtention d'un diplôme selon le sexe,
Québec, 1975-1976 à 1999-2000**

	1975-1976	1980-1981	1985-1986	1990-1991	1995-1996	1998-1999	1999-2000
	%						
Études							
Secondaire							
5 ^e secondaire ¹							
Hommes	63,2	64,6	73,8	71,0	71,4
Femmes	71,2	75,7	83,5	82,7	82,5
Formation professionnelle avant 20 ans ²							
Hommes	27,2	18,8	17,4	19,6	19,6
Femmes	24,3	11,5	12,2	13,2	13,1
Collégial							
Formation préuniversitaire							
Hommes	25,4	25,7	34,2	36,5	31,3	26,6	27,3
Femmes	22,5	26,6	40,9	46,6	44,6	41,8	42,7
Formation technique							
Hommes	13,4	14,8	17,7	16	18,4	17,8	17,7
Femmes	17,1	19,3	23,9	22,9	20,2	20,3	21,1
Accueil et intégration							
Hommes	5,9	5,6	6,2
Femmes	6,1	4,8	5,0
Études universitaires							
Baccalauréat							
Hommes	29,3	32,5	30,7	27,7	29,6
Femmes	34,0	41,8	40,7	40,5	42,3
Maîtrise							
Hommes	7,1	7,2	8,2	8,8	9,2
Femmes	6,1	6,7	8,9	9,4	9,8
Doctorat							
Hommes	1,8	1,9	2,1	1,9	2,1
Femmes	0,9	1,1	1,7	1,6	1,8
Diplôme							
Premier diplôme du secondaire							
Hommes	51,2	64,3	73,1	68,1	81,4	76,8	76,8
Femmes	63,1	71,9	85,6	85,1	95	90,5	90,4
Diplôme de formation professionnelle ³							
Hommes	9,8	20,5	17	14,0	24,2	24,5	26,1
Femmes	16,6	23,5	18,4	13,4	20,7	21,6	22,3
Premier diplôme du collégial							
Formation préuniversitaire							
Hommes	14,3	15,3	18,7	21,8	19,2	17,9	..
Femmes	12,7	15,5	23,6	30,2	29,6	31,5	..
Formation technique							
Hommes	5,5	8,4	9	8,4	10,7	11,8	..
Femmes	9,5	12,3	13,9	13,8	16,1	17,9	..
Diplôme universitaire ⁴							
Baccalauréat							
Hommes	16,7	17,9	18,1	20	22,7	21,7	..
Femmes	13,1	17,2	19,9	27,3	35,5	33,0	..
Maîtrise							
Hommes	3,5	3,6	4,4	4,4	5,8	6,1	..
Femmes	1,9	2,4	3,4	4,3	6,3	6,9	..
Doctorat							
Hommes	0,6	0,6	0,7	0,9	1,2	1,3	..
Femmes	0,2	0,2	0,3	0,4	0,6	0,8	..

1. Accès au secondaire général, secteur des jeunes. Exclut l'accès à la formation professionnelle ou au secteur des adultes.

2. Une proportion croissante de ces élèves ont déjà accédé à la 5^e secondaire (générale) et obtenu un DES.

3. Inclus parmi les diplômes du secondaire.

4. À l'université, il s'agit de l'année civile où prend fin l'année scolaire.

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation*.

Figure 8.1
Le cheminement de 100 jeunes Québécois dans le système scolaire, selon les comportements observés en 1975-1976, Québec

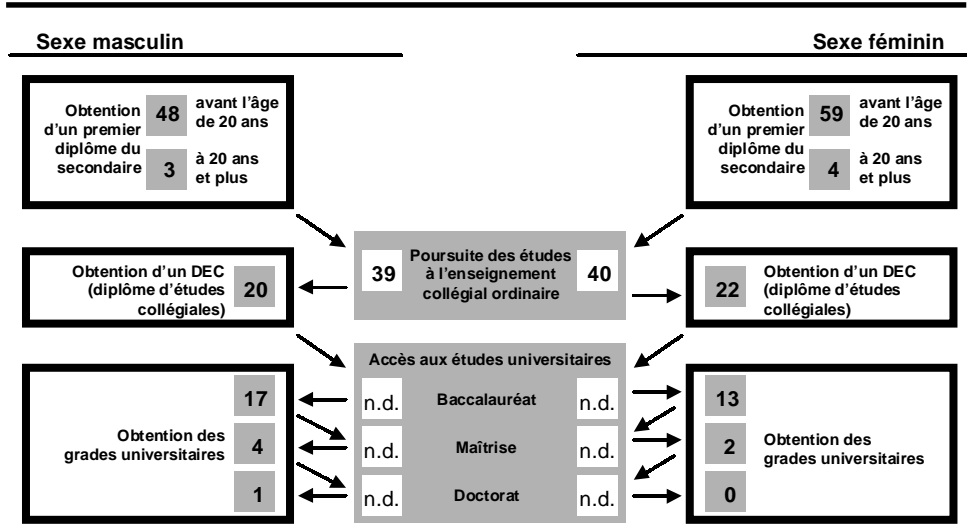


Figure 8.2
Le cheminement de 100 jeunes Québécois dans le système scolaire, selon les comportements observés en 1998-1999, Québec

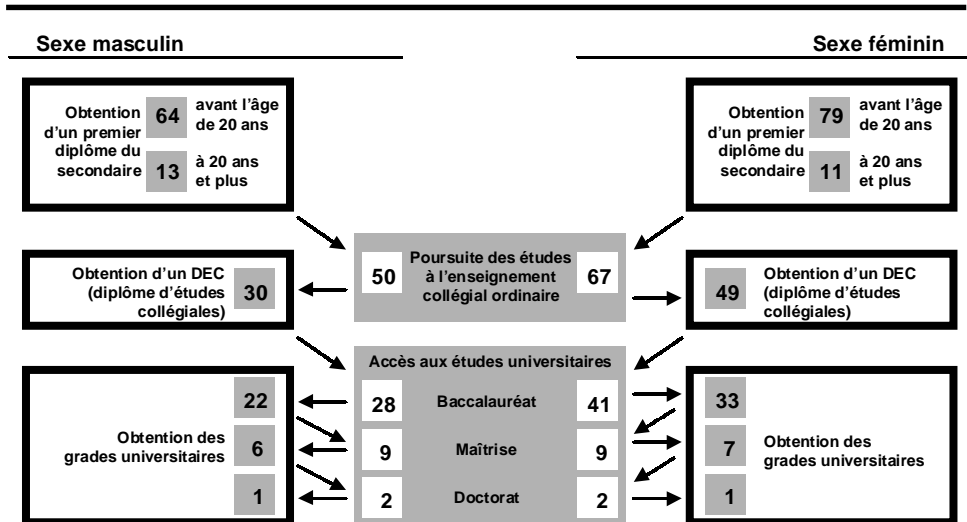


Tableau 8.2

Écarts en faveur des femmes¹ dans les taux d'accès aux études et d'obtention d'un diplôme, Québec, 1975-1976 à 1999-2000

	1975- 1976	1980- 1981	1985- 1986	1990- 1991	1995- 1996	1998- 1999	1999- 2000
	%						
Études							
Secondaire							
5 ^e secondaire ²	8,0	11,1	9,7	11,7	11,1
Formation professionnelle avant 20 ans ³	-2,9	-7,3	-5,2	-6,4	-6,5
Collégial							
Formation préuniversitaire	-2,9	0,9	6,7	10,1	13,3	15,2	15,4
Formation technique	3,7	4,5	6,2	6,9	1,8	2,5	3,4
Accueil et intégration	0,2	-0,8	-1,2
Ensemble des formations	0,8	5,4	12,9	17	15,3	16,9	17,6
Études universitaires							
Baccalauréat	4,7	9,3	10,0	12,8	12,7
Maîtrise	-1,0	-0,5	0,7	0,6	0,6
Doctorat	-0,9	-0,8	-0,4	-0,3	-0,3
Diplôme							
Premier diplôme du secondaire	11,9	7,6	12,5	17,0	13,6	13,7	13,6
Diplôme de formation professionnelle ³	6,8	3	1,4	-0,6	-3,5	-2,9	-3,8
Premier diplôme du collégial							
Formation préuniversitaire	-1,6	0,2	4,9	8,4	10,4	13,6	...
Formation technique	4,0	3,9	4,9	5,4	5,4	6,1	...
Ensemble des formations	2,4	4,1	9,8	13,8	15,8	19,7	...
Diplôme universitaire⁴							
Baccalauréat	-3,6	-0,7	1,8	7,3	12,8	11,3	...
Maîtrise	-1,6	-1,2	-1,0	-0,1	0,5	0,8	...
Doctorat	-0,4	-0,4	-0,4	-0,5	-0,6	-0,5	...

1. Une valeur positive signifie que le taux des femmes est plus élevé que celui des hommes.

2. Accès au secondaire général, secteur des jeunes. Exclut l'accès à la formation professionnelle ou au secteur des adultes.

3. Une proportion croissante de ces élèves ont déjà accédé à la 5^e secondaire (générale) et obtenu un DES.

4. À l'université, il s'agit de l'année civile où prend fin l'année scolaire.

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation*.

et le Canada qui affichent des résultats comparables à ceux du Québec. Les moyennes des écarts seraient plutôt de 2 à 4 points en faveur des filles. Dans quelques pays, dont la Suisse et l'Islande, ce sont encore les garçons qui obtiennent un diplôme du secondaire en plus forte proportion.

En ce qui concerne l'accès aux études collégiales, la différence entre les sexes semble s'élargir graduellement, sans toutefois atteindre la valeur de 17 points, déjà observée en 1990-1991. En outre, une plus forte persévérance des filles fait en sorte que l'écart est encore plus prononcé au moment de l'obtention du DEC.

Tableau 8.3

Écarts en faveur des femmes¹ dans les taux d'obtention des diplômes du secondaire (1995-1996 et 1997-1998) et de l'université (1995-1996), dans quelques pays de l'OCDE et au Québec

Pays	Secondaire		Baccalauréat
	1995-1996	1997-1998	1995-1996
	%		
Allemagne	0	4	-4
Canada ²	7	11	10
Corée	0	-1	-7
Espagne	16	12	10
États-Unis	7	7	8
Finlande	3
France	1	3	..
Irlande	8	14	..
Islande	..	-5	..
Italie	1
Japon	6	6	-16
Norvège	14
Nouvelle-Zélande	13	..	9
Pays-Bas	4
Québec	15	14	13
Royaume-Uni	4
Suède	2	6	7
Suisse	-10	-11	..
Moyenne des pays de l'OCDE	2	4	7

1. Une valeur positive signifie que le taux des femmes est plus élevé que celui des hommes.

2. Les taux présentés pour le Canada ne comprennent pas les diplômes décernés aux adultes pour le Québec.

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation, 2000*.

Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives.

À cette étape, l'élargissement de l'écart est également plus rapide : alors qu'en 1975-1976, le taux d'obtention d'un DEC était à peine plus élevé chez les filles, en 1998-1999, la différence était de près de 20 points en leur faveur (49,4 % contre 29,7 %).

Aux études universitaires, les écarts sont un peu moins prononcés qu'aux études collégiales. Dans les programmes de baccalauréat, que ce soit par rapport à l'accès aux études ou à l'obtention du diplôme, les différences selon le sexe sont du même ordre de grandeur que celles observées relativement à l'obtention du DEC en formation préuniversitaire. Malgré cela, les disparités entre hommes et femmes n'ont à peu près pas cessé de s'élargir au cours des dernières années. Jusqu'au début des années 80, les chances d'obtenir un baccalauréat étaient un peu plus fortes pour les hommes, mais depuis une quinzaine d'années ces derniers, contrairement aux femmes, ont quasiment arrêté de progresser. Dans les

faits, depuis 1985-1986, le taux d'obtention d'un baccalauréat a augmenté de 3,6 points chez les hommes et de 13,1 points chez les femmes. En ajoutant le chemin parcouru par celles-ci dans les dix années précédentes, on est passé d'une différence de 3,6 points en faveur des hommes en 1975-1976 à un écart de 11,3 points à l'avantage des femmes en 1998-1999. Ainsi qu'il était signalé au chapitre 7, en 1995-1996, le Québec était avec la Norvège, l'Espagne, le Canada et la Nouvelle-Zélande parmi les sociétés où la scolarisation universitaire des femmes est la plus avancée (tableau 8.3).

Au deuxième cycle, la « féminisation » s'est produite plus récemment, mais elle n'en était pas moins prévisible. Après une dizaine d'années de persévérance plus poussée jusqu'au baccalauréat de la part des femmes, la conséquence normale était de parvenir à un taux d'obtention de la maîtrise plus élevé, ce qui s'est produit au début des années 90. Les répercussions de cette persévérance au doctorat sont, pour l'instant, difficiles à évaluer; en 1998-1999, ce diplôme est obtenu par 1,3 % des hommes et 0,8 % des femmes.

La diplomation à la sortie des études

À l'aide des observations d'une seule et même année, les données du tableau 8.1 peuvent aussi être examinées différemment et organisées pour représenter ce que serait la formation finale d'une cohorte, ventilée en fonction du diplôme le plus élevé¹ obtenu (tableau 8.4).

Entre 1975-1976 et 1998-1999, la croissance de la diplomation des niveaux secondaire et universitaire est remarquable, à la fois pour les hommes et pour les femmes. La croissance de la proportion de nouveaux bacheliers et de nouvelles bachelières a été de 11,4 points (de 14,9 % à 27,3 %). Chez les femmes, l'augmentation a été de 20 points (de 13,0 % à 33,0 %), comparativement à 5,2 points chez les hommes (de 16,7 % à 21,9 %), soit presque quatre fois plus.

À l'autre extrême, la proportion de ceux et celles qui n'ont aucun diplôme à la sortie des études a diminué de près des deux tiers (soit de 43,0 % à 16,5 %) entre 1975-1976 et 1998-1999. Cette baisse a été sensiblement du même ordre de grandeur pour les hommes et pour les femmes. Elle se répercute sur toutes les autres catégories qui ont augmenté, soit les personnes terminant leurs études avec un diplôme de niveau postsecondaire non universitaire (c'est-à-dire du collégial) ou avec un diplôme du secondaire. C'est dans cette dernière catégorie que les hommes ont le plus progressé, tandis que les femmes accroissaient encore leur représentation dans les strates de scolarité les plus élevées.

1. On doit supposer ici que tous les diplômes d'un ordre d'enseignement sont obtenus après le diplôme de l'ordre immédiatement inférieur. Ainsi, la différence entre la proportion de titulaire d'un DEC et la proportion de titulaires d'un diplôme du secondaire est la proportion de ceux et celles qui terminent leurs études avec un diplôme du secondaire comme diplôme le plus élevé; la différence entre la proportion de titulaires d'un baccalauréat et la proportion de titulaires d'un DEC est la proportion de ceux et celles avec un DEC comme diplôme le plus élevé (Lespérance, 1997).

Tableau 8.4

Répartition des sortants et des sortantes selon le plus haut diplôme obtenu, Québec, 1975-1976 à 1998-1999

Diplôme	1975- 1976	1980- 1981	1985- 1986	1990- 1991	1995- 1996	1997- 1998	1998- 1999
	%						
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Grade universitaire	14,9	17,6	19,0	23,6	29,0	26,7	27,3
Postsecond. non univ.	7,4	10,0	15,3	15,8	11,1	12,7	12,0
Secondaire	34,7	40,4	44,8	37,4	48,0	41,7	44,2
Sans DES	43,0	32,0	20,8	23,3	11,9	18,9	16,5
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Grade universitaire	16,7	17,9	18,1	20,0	22,7	21,7	21,9
Postsecond. non univ.	5,4	8,2	11,6	12,6	8,8	8,5	9,0
Secondaire	29,1	38,1	43,5	35,7	50,0	43,8	45,9
Sans DES	48,8	35,8	26,9	31,8	18,5	26,0	23,2
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Grade universitaire	13,1	17,2	19,9	27,3	35,5	31,8	33,0
Postsecond. non univ.	10,8	13,6	19,3	19,3	13,7	17,3	16,4
Secondaire	39,2	41,0	46,3	39,1	45,9	39,4	41,1
Sans DES	36,9	28,1	14,4	14,4	4,9	11,4	9,5

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation*.

Les données du tableau 8.1 peuvent aussi être examinées sous l'angle de la préparation au marché du travail par le système d'éducation (tableau 8.5). Le secondaire et le collégial sont alors réunis, et la distinction est faite entre la formation « générale ou préuniversitaire » et la formation « professionnelle ou technique »².

Ainsi, la proportion des sortantes et sortants qui ne sont pas préparés à entrer directement sur le marché du travail, soit les personnes qui n'ont aucun diplôme ou qui n'ont qu'un diplôme en formation générale au secondaire ou préuniversitaire au collégial (incluant les diplômes sans mention), qui était de 64,1 % en 1975-1976, est passée à 37,7 % en 1998-1999. Cette baisse de 26,9 points se traduit par des hausses de 12,4 points de la proportion de titulaires de baccalauréat et de 14,5 points de la proportion de titulaires de diplôme en formation professionnelle ou technique.

2. Il faut aussi tenir compte du fait qu'une certaine proportion de titulaires d'un DEC en formation technique poursuivent des études universitaires.

Tableau 8.5

**Répartition des sortants et des sortantes selon la formation,
Québec, 1975-1976 à 1998-1999**

Formation	1975- 1976	1980- 1981	1985- 1986	1990- 1991	1995- 1996	1997- 1998	1998- 1999
	%						
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Grade universitaire	14,9	17,6	19,0	23,6	29,0	26,7	27,3
Professionnelle ou technique	20,5	31,9	28,9	24,1	30,6	34,0	35,0
Générale ou préuniversitaire	21,6	18,5	31,3	29,1	28,5	20,5	21,2
Sans DES	43,0	32,0	20,8	23,3	11,9	18,9	16,5
Hommes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Grade universitaire	16,7	17,9	18,1	20,0	22,7	21,7	21,9
Professionnelle ou technique	15,1	28,7	25,9	22,2	29,8	32,8	33,5
Générale ou préuniversitaire	19,3	17,7	29,2	26,1	29,1	19,6	21,4
Sans DES	48,8	35,8	26,9	31,8	18,5	26,0	23,2
Femmes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Grade universitaire	13,1	17,2	19,9	27,3	35,5	31,8	33,0
Professionnelle ou technique	27,4	37,1	32,0	26,1	31,4	35,2	36,1
Générale ou préuniversitaire	22,6	17,6	33,6	32,2	28,2	21,5	21,5
Sans DES	36,9	28,1	14,4	14,4	4,9	11,4	9,5

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation*.

La réduction de la proportion des sortants non préparés au marché du travail a été de 28,5 points chez les femmes et de 23,5 points chez les hommes. En 1998-1999, encore près d'un homme sur deux (44,6 %) n'a pas obtenu au moins un diplôme de formation professionnelle ou technique lorsqu'il quitte le système d'éducation; la proportion de femmes dans cette situation est de 31,0 %.

Les sortantes avec un baccalauréat sont une fois et demie plus nombreuses que les sortants (33,0 % contre 21,9 %), tandis que celles qui n'ont aucun diplôme sont environ deux fois et demie moins nombreuses (9,5 % contre 23,2 %).

Conclusion

On a vu que la scolarisation des hommes et des femmes avait progressé au cours des 25 dernières années, mais surtout qu'une prépondérance féminine s'était progressivement établie aux plus hauts niveaux de scolarité. Au recensement de 1996 (tableau 7.3), on pouvait déjà constater que dans la population de moins de 35 ans, la fraction la plus instruite était majoritairement féminine. Il ne fait pas de doute que dans une vingtaine d'années, c'est l'ensemble de la main-d'œuvre la plus scolarisée qui sera féminine.

S'il reste des domaines, comme la formation professionnelle, où les hommes conservent la majorité, c'est aussi le corollaire d'une sous-représentation aux niveaux supérieurs. Ce qui n'est pas encore évalué, c'est quelle place reviendra aux hommes sous-scolarisés dans le monde du travail d'ici quelques années et, quand les générations détenant actuellement les rênes du pouvoir céderont leur place à des plus jeunes, jusqu'où les transformations du marché de la main-d'œuvre s'en suivront.

Bibliographie

LESPÉRANCE, André (1997). « Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 1, novembre, Québec, 5 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2001). *Indicateurs de l'éducation, édition 2001*, Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives, Gouvernement du Québec, 140 p.